



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Adoption du 2^e projet de règlement 531

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 4 mai 2026 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a adopté le second projet de règlement 531 modifiant certains règlements d'urbanisme, le règlement sera adopté à une séance subséquente ;

Ledit 2^e projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 5^e jour de mai deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens,
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur le site internet de la municipalité, Godmanchester, le 5^e jour de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour de mai deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens,
Directeur général par intérim